Cinquante-neuvième année. - N ° 119 A Lundi 23 et mardi 24 juin 2025

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1722

44 – LOIRE-ATLANTIQUE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTES

Créations d'établissements

987 998 515 RCS Nantes.
SATORI DOJO.
Forme : Société par actions simplifiée (à associé unique).
Administration : Président : Froissart, Céline Claude.
Capital : 1000 EUR.
Adresse : 16, rue Germaine Tillion, 44800 Saint-Herblain.
Origine du fonds : Création.
Etablissement : Etablissement principal.
Activité : L'enseignement, la formation, la transmission, la pratique et la promotion des arts martiaux, des pratiques physiques et mentales traditionnelles ou modernes, ainsi que toute activité connexe de développement personnel, de Coaching, d'événementiel, de bien-être ou de conseil dans ces domaines. La société pourra également développer et commercialiser des produits dérivés, organiser des stages, des conférences, et assurer toute activité accessoire liée à son objet principal..
Adresse : 16, rue Germaine Tillion, 44800 Saint-Herblain.
A dater du : 13 juin 2025.
Date de commencement d'activité : 1er juillet 2025.